Points à l'ordre du jour et bref exposé des décisions
Collège de police - 13 juillet 2026
ZP Flowal - 5309

Informations administratives / présences :

Madame Christine POULIN, Présidente du collège de police ;
Monsieur Antonin COLLINET, Bourgmestre de Florennes ;
Monsieur François BERTLEFF, Commissaire et Chef de corps a.i. de la ZP Flowal ;
Madame Madison MISTRETTA, Consultante et Secrétaire de zone f.f.

La Présidente du Collège de police ouvre la séance à 09 :22

Points à l'ordre du jour et bref exposé des décisions du collège de Police du 13 juillet 2026

Point 1 : Approbation du procès-verbal du Collège de police du 30 juin 2026 - Décision

Le PV du Collège de police du 30 juin 2026 est approuvé sans remarque.

Point 2 : Personnel – Accident du travail – Certificat de guérison – [redacted] - Décision

Le Collège DECIDE :

- D'approuver le rapport [redacted] de MEDEX daté du 16 mars 2026 relatif aux conclusions d'expertise sur base du dossier médical relatif à l'accident du travail de la [redacted].

Point 3 : Personnel – Accident du travail – Certificat de guérison – [redacted] - Décision

Le Collège DECIDE :

- D'approuver le rapport [redacted] de MEDEX daté du 15 juin 2026 relatif aux conclusions d'expertise sur base du dossier médical relatif à l'accident du travail de [redacted]

Point 4 : Personnel – Accident du travail – Classement sans suite – [redacted] - Décision

Le collège DECIDE :

- De classer sans suite le dossier.

Point 5 : Personnel – Accident du travail – Octroi d'une rente d' incapacité permanente – [redacted] - Décision

Le Collège DECIDE :

- D'accorder à [redacted] une incapacité permanente à la suite de l'accident de travail dont il a été victime le 09 avril 2025.
- D'une rente viagère annuelle fixe payable dans le courant du mois de décembre de chaque année.

Point 6 : Personnel – Interruption de carrière ordinaire – [redacted] – Information

Le Collège PREND ACTE :

- De l'interruption de carrière ordinaire accordée à [redacted] selon les modalités sollicitées.

Point 7 : Personnel – Chien « police » - Mise à la pension - Volt - Décision

Le Collège DECIDE :

- De mettre à la pension le chien policier dual « Volt » à compter du 01 juillet 2026.
- De suspendre, à compter de cette même date, le paiement de l'indemnité pour l'entretien d'un chien policier.

Point 08 : Personnel – Ouverture de deux emplois d'Inspecteur – Décision

Le Collège DECIDE :

- De déclarer vacant deux emplois d'Inspecteur du cadre de base.
- De fixer le profil de fonction selon les priorités opérationnelles de la Zone de police Flowal ou le résultat de l' offre de glissement interne.
- De prévoir une réserve de recrutement pour la vacance d'emploi jusqu'à l'appel aux candidats du cycle de mobilité suivant celui de l'offre d'emploi.

Point 09 : <u>Marché public – Centrale d'achat – Acquisition de matériels informatiques - Consultation – Attribution - Décision</u>

Le Collège DECIDE :

- D'arrêter les spécifications techniques du marché.
- D'acquérir le matériel informatique pour un montant total de 2.543,25 €TVAC.

Point 10 : <u>Marché public de faible montant – Acquisition de huit ceintures discrètes – Attribution - Décision</u>

Le Collège DECIDE :

- D'acquérir huit ceintures discrètes pour un montant total de 320 €TVAC.

Point 11 : <u>Marché public de faible montant – Acquisition d'un copieur multifonction avec contrat d'entretien – Consultation - Décision</u>

Le Collège DECIDE :

- De réaliser un marché public de faible montant en vue de l'acquisition d'un copieur assorti d'un contrat d'entretien 000de 60 mois.
- D'arrêter les spécifications techniques du marché.
- De consulter trois sociétés.

La séance est clôturée par la Présidente à 09 :50

A Walcourt, le 13 juillet 2026